



**La Maison  
des Lutins**

Structure Multi Accueil

Le bourg 16150 EXIDEUIL

☎ 05 45 31 64 93

Email : lutins@gpa7916.fr

# Dossier d'inscription

## Annexe



### Documents à fournir

- Livret de famille (complet).
- Justificatif de domicile : facture (EDF – téléphone).
- Examen médical attestant que l'enfant concerné ne manifeste aucune contre-indication à la vie en collectivité et certificat médical.
- Carnet de santé : les parents doivent pouvoir fournir la preuve que les vaccinations obligatoires de leur enfant sont à jour.
- Dossier d'inscription remplie et signée par la famille
- Assurance responsabilité civile au nom de l'enfant (à renouveler chaque année).
- Autorisation d'accès à Cafpro.
- Bordereau d'acceptation du règlement de fonctionnement de La Maison des Lutins.
- Attestation de carte vitale à jour.

### Situations particulières

- Si les parents sont séparés, la photocopie de la décision du Juge aux Affaires Familiales précisant les modalités de garde de l'enfant (le cas échéant).
- Si l'enfant bénéficie d'un placement judiciaire, la photocopie de la décision du Juge des Enfants précisant les modalités du placement.
- Si un des enfants de la famille est reconnu en situation de handicap, la photocopie de la notification MDPH.
- Si les parents ne sont pas allocataires, la photocopie de l'avis d'imposition ou de non-imposition de l'année précédente ou l'avis d'imposition ou de non-imposition de l'année précédente du parent qui inscrit l'enfant et paiera les factures dans le cas d'une séparation.